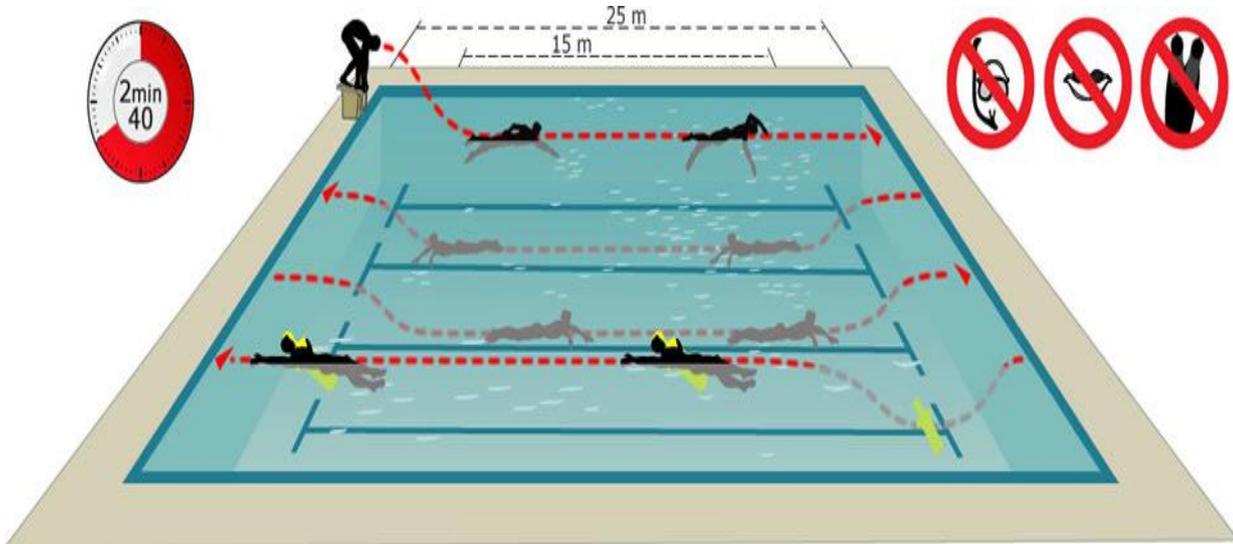


Annexe : Présentation plus précise des épreuves du BNSSA :

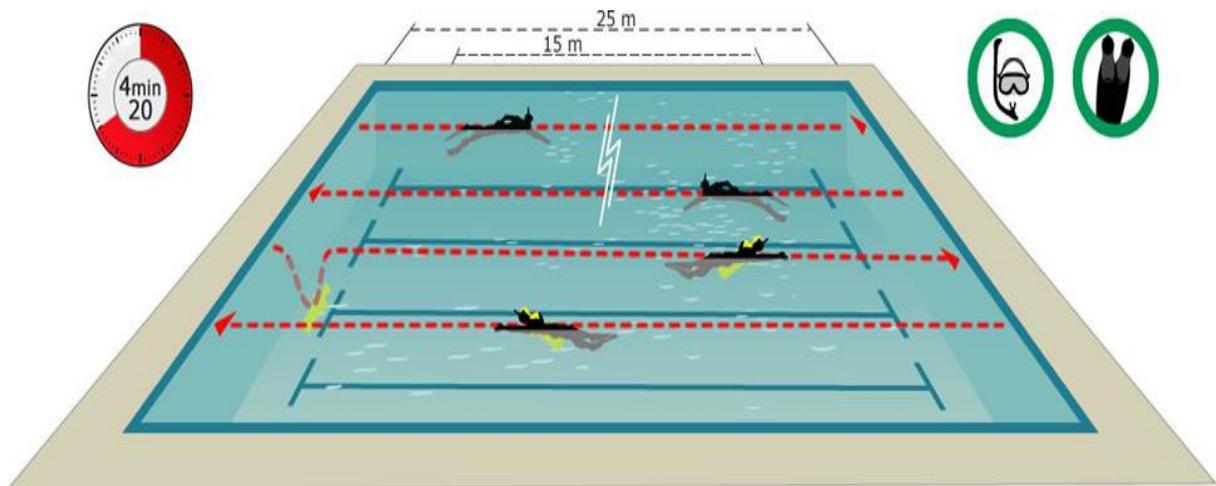
- Le parcours de sauvetage sur 100 m

Parcours de sauvetage aquatique en continu de 100 mètres, en bassin de natation, comprenant :



- Un départ du bord du bassin ou d'un plot de départ, suivi de 25 mètres nage libre en surface ;
- Deux parcours de 25 mètres, comprenant chacun 15 mètres en immersion complète sur un trajet défini (matérialisé au fond et sur les bords), sans que le candidat ne prenne appui ;
- Une plongée dite en canard, suivie de la recherche d'un mannequin qui repose entre 1,80 mètre et 3,70 mètres de profondeur ;
- Un remorquage du mannequin en surface sur 25 mètres, visage hors de l'eau.

- **Le parcours de sauvetage sur 250 m.**



Parcours de sauvetage avec palmes, masque et tuba, en continu de 250 mètres, en bassin de natation,

- Au signal du départ de l'épreuve, le candidat s'équipe dans ou hors de l'eau
- Parcours 200 mètres en Palmes Masque Tuba.
- A la fin du parcours de nage, immersion pour rechercher un mannequin situé à 5 mètres maximum du bord du bassin. Il repose sur une profondeur située entre 1,80 mètre et 3,70 mètres au plus. (Cette recherche se fait après avoir touché l'extrémité du bassin)
- Remonter le mannequin dans la zone des cinq mètres, le remorquer sur le reste de la distance du parcours. Le contact à l'extrémité du bassin est obligatoire lors du virage (bassin de 25 mètres) et à l'arrivée.
- La remontée et le remorquage du mannequin se font sans utiliser l'anneau de celui-ci. Le remorquage s'effectue en position dorsale. Le candidat peut ne plus utiliser le masque et tuba

- **L'assistance à personne en difficulté.**



Prévention



Surveillance



Intervention

Sauvetage d'une personne qui simule une situation de détresse se situant à 15 mètres au moins et 25 mètres au plus du bord ;

- La victime saisit le sauveteur de face ; après s'être dégagé de la situation, le sauveteur transporte la victime vers le bord en sécurité ; pendant le parcours le sauveteur rassure la victime.
- Le sauveteur sort la victime de l'eau sans utiliser les échelles ou tout autre moyen matériel.
- Après avoir sécurisé la victime, le candidat effectue une vérification des fonctions vitales et ensuite, il explique succinctement sa démarche.
- Le candidat effectue l'épreuve en short et tee-shirt. Le port d'une combinaison, lunettes de piscine, masque, pince nez ou tout autre matériel n'est pas autorisé.

- Le QCM

Le QCM est composé d'un ensemble de quarante items portant sur les domaines suivants :

- Secourisme.
- aspects juridiques et réglementaires concernant la sécurité et le sauvetage aquatique.
- textes sur l'organisation et la sécurité des lieux de baignade ;
- signalisation d'un poste de secours.
- signalisation des aides et matérialisation des lieux de baignade ;
- balisage.
- règlements sur la conduite des embarcations et la pratique des sports nautiques et subaquatiques dans la zone littorale ;
- organisation des secours.
- dispositions matérielles d'organisation et d'activation des postes de secours.
- mise en œuvre des moyens d'alerte.
- connaissance et diffusion des informations météorologiques ;
- observations du champ de surveillance, diffusion des incidents, modalités d'alerte du poste de secours.
- connaissance de l'organisation des structures publiques de secours, conduite à tenir en cas d'accident.
- mesures conservatoires.
- premiers soins d'urgence.
- alerte des secours publics.
- mise en œuvre de moyens supplémentaires de secours.